Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires municipales

RAPPORT FINANCIER

1987

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE

(Nom officiel)

M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU

(Nom de la MRC ou de la communauté urbaine)

| 5 | 3 | 1 | 8 |

(code géographique)

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GEOGR | 0 | 0 | 2 |

EXERCICE TERMINE LE 31 DÉCEMBRE 1987

MEMBRES DU CONSEIL

Maire:	Luc Gauthier
Conseillers:	Michel Boivin
	Germain Bonneau
	Marcel Chouinard
	Roger Couture
	Serge Goyette
	J.A. Lambert

FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Directeur général: André L. Fréchette

Greffier: François Lapointe

Trésorier ou sec.-trésorier: Guy Corriveau

Contrôleur:

Vérificateur interne:

VÉRIFICATEUR

Nom: Boileau, Hébert, Têtreault, c.a.

Adresse: 580, bd du Séminaire Nord, St-Jean-sur-Richelieu
(No) (rue) (municipalité)

J3B 7E3
(code postal)

Téléphone (bureau): 514 | 348-6829
(ind. rég.)

Titre: Comptables agréés

Nom du responsable du dossier: Jean Paul Boileau, c.a.

MUNICIPALITÉ

Adresse: 855, 1re Rue Iberville
(No) (rue) (municipalité)

Téléphone: 514 | 347-2318
(ind. rég.)

J2X 3C7
(code postal)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	5
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS	6
ÉTATS FINANCIERS	
Fonds d'administration	
État des recettes et dépenses	8
État du surplus non affecté (déficit)	15
État des surplus affectés	16
Bilan	17
Fonds des règlements d'emprunt	
Bilan	19
État de la variation des règlements d'emprunt en cours	20
État de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	21
État de l'actif à long terme	22
État de la dette à long terme	23
Fonds de roulement	
Bilan	24
État de la variation du capital non engagé	25
Fonds d'administration du réseau d'électricité	26
Autres fonds	26
Notes afférentes aux états financiers	27
ANNEXES	
Annexe A – Analyse des paiements tenant lieu de taxes	29
Annexe B – Analyse des dépenses par objet	30
Annexe C – Analyse des frais de financement	31
Annexe D – Analyse de certaines dépenses par fonction	32
Annexe E – Conciliation des taxes municipales à recevoir	33
Annexe F – Autres analyses de comptes	34
Annexe G – Analyse des emprunts à court terme (fonds d'administration)	36
Annexe H – Analyse de la variation des règlements d'emprunt en cours	37
Annexe I – Analyse de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	38
Annexe J – Variation de l'actif à long terme	39
Annexe K – Dette à long terme par émission	40
Annexe L – Analyse des subventions gouvernementales à recevoir en plusieurs versements	41
Annexe M – Fonds de roulement — Analyse du capital engagé	42

Page

Annexe N – Immeubles industriels municipaux

N-1 — Analyse de la valeur comptable des terrains non vendus 43

N-2 — Analyse des ventes de terrains 44

N-3 — Variation des prêts hypothécaires 45

N-4 — Analyse des engagements non échus 46

N-5 — Recettes reportées 47

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Taux global de taxation

Rapport du vérificateur sur le taux global de taxation 49

Calcul du taux global de taxation 50

Évaluation et population 52

Renseignements sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 1988 54

Taux des taxes en vigueur en 1987 55

Dépenses en immobilisations 56

Questionnaire 57

RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné, Guy Corriveau atteste que le rapport financier de la municipalité Ville d'Iberville pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987, a été préparé conformément à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. C-19, ou à l'article 176 du Code municipal du Québec, L.R.Q., c. C-27.1

Date: 88-04-15 Signature: 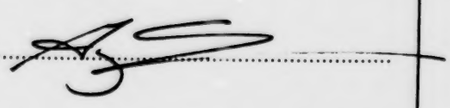

5	3	1	8

CODE GÉOGR

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Aux membres du conseil,

Nous avons examiné les bilans de la "Ville d'Iberville" au 31 décembre 1987 ainsi que les états des surplus,des actifs à long terme, de la dette à long terme, des recettes et dépenses et, de la variation de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugé nécessaire dans les circonstances.

A notre avis, au meilleur des renseignements et des explications qui nous ont été fournis et tel qu'il appert aux registres comptables de la Ville, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la "Ville d'Iberville" au 31 décembre 1987 ainsi que le résultat de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes de comptabilité par fonds généralement reconnus, appliqués suivant les directives émises par le Ministère des Affaires municipales du Québec et de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

NOM DU VÉRIFICATEUR: BOILEAU, HEBERT, TETREAULT, c.a.

DATE: 13 avril 1988

Boileau, Hébert, Tétreault c.a.

SIGNATURE

ÉTATS FINANCIERS

unicipalite VILLE D'IBERVILLE | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GEOGR | 0 | 0 | 8 |
(Nom officiel)

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

RECETTES

	Etats 1986 [1]	Budget initial [2]		1987 [3]
RECETTES DE SOURCES LOCALES				
TAXES				
Taxe foncière générale	2 625 827	2 769 506	1	2 841 314
Autres taxes foncières				
répartitions générales		.....	2	.....
répartitions locales	70 894	103 870	3	97 588
Surtaxes sur terrains vagues		.....	4	.....
Compensations pour services municipaux				
eau	370 062	403 440	5	425 924
égouts		.....	6	.....
enlèvement et destruction des ordures	170 352	218 220	7	220 323
Taxes d'affaires				
sur l'ensemble des valeurs locatives	139 570	150 838	8	150 933
autres		.....	9	.....
Autres taxes	2 987	2 987	10	2 987
Total	3 379 692	3 648 861	11	3 739 069
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES				
Gouvernement du Québec	530 451	530 751	12	535 642
Gouvernement du Canada et ses entreprises		.....	13	.....
Autres			14	
Total	530 451	530 751	15	535 642

unicipalité: Ville d'Iberville (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GEOGR | 0 | 0 | 9 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

RECETTES (suite)

	Etats 1986 [1]	Budget initial [2]		1987 [3]
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Police		.....	1	.....
Protection contre l'incendie	59 721	....61.109	2	...61.109.
Enlèvement de la neige		.....	3	.....
Eau	3 666	.....3.420	4	....1.953.
Égouts		.....	5	.....
Enlèvement et destruction des ordures		.....	6	.....
Loisirs et culture		.....	7	.....
Service de la dette		.....	8	.....
Autres			9	1 641
Total	63 387	64 529	10	64 703
AUTRES SERVICES RENDUS				
Loisirs et culture				
centres communautaires		.....	11	.....
patinoires intérieures et extérieures	33 743	....33.111	12	...33.111.
parcs et terrains de jeux		.....	13	.....
piscines, plages, ports de plaisance		.....	14	.....
expositions et foires		.....	15	.....
bibliothèques		.....	16	.....
autres			17	
Total partiel	33 743	....33.111	18	...33.111.
Stationnement		.....	19	.....
Loyers	145 539	..152.000	20	.148.740.
Recouvrements				
fonds des règlements d'emprunt		.....	21	.....
autres fonds		.....	22	.....
tiers				
services rendus au gouvernement du Québec	29 894	.....	23	.....
autres	46 541	...48.000	24	..65.073.
Autres	102 678	115 000	25	146 180
Total	358 395	348 111	26	393 104

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 3 1 8 CODE GÉOGR | 0 1 0

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

RECETTES (suite)

	Etats 1986	Budget initial		1987
	1	2		3
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES				
Imposition de droits				
licences et permis	11 731	15 000	1	10 487
droits de mutation immobilière	40 466	50 000	2	59 689
droits sur les divertissements		.....	3	.....
Amendes	100 229	105 900	4	86 588
Intérêts				
banque et placements	25 566	25 000	5	23 573
arriérés de taxes	25 744	24 000	6	24 226
autres		.....	7	.....
Cessions d'actifs immobilisés				
immeubles industriels municipaux	9 824	50 000	8	.....
autres actifs	38 096	.....	9	99 192
Contributions d'autres fonds				
électricité		.....	10	.....
autres		.....	11	.....
Autres	1 529		12	
Total	253 185	269 900	13	303 755
TOTAL DES RECETTES DE SOURCES LOCALES	4 585 110	4 862 152	14	5 036 273

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR | 0 | 1 | 1 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

RECETTES (suite)

	1 Etats 1986	2 Budget initial		3 1987
TRANSFERTS				
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Subventions du gouvernement du Québec				
regroupement municipal		.....	1	.....
péréquation		.....	2	.....
autres		.....	3	.....
Autres subventions inconditionnelles			4	
Total			5	
TRANSFERTS CONDITIONNELS				
Subventions gouvernementales				
eau et égouts				
assainissement des eaux		.....	6	.....
autres	65 400	.....65.400	7	.....65.400
protection contre l'incendie		.....	8	.....
transport				
entretien des chemins en hiver		.....	9	.....
asphaltage et réfection de chemins		.....	10	.....
autres		.....1.200	11	.....
loisirs et culture				
sports et loisirs	11 745	11 745	12	.....
bibliothèques		.....	13	.....
autres		.....	14	.....
évaluation		.....	15	.....
création d'emplois	5 852	.....	16	....30 202
autres		.....	17	.....
Autres subventions conditionnelles	8 153		18	
Total	91 150	78 345	19	95 602
TOTAL DES TRANSFERTS	91 150	78 345	20	95 602
AFFECTATION DU SURPLUS	18 439	169 503	21	159 962
TOTAL DES RECETTES	4 694 699	5 110 000	22	5 291 837
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES RECETTES			23	
TOTAL GÉNÉRAL	4 694 699		24	5 291 837

Municipalité VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GEOGR | 0 | 1 | 2 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

DÉPENSES

	Etats 1986 [1]	Budget initial [2]		1987 [3]
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Législation	72 741	79 520	1	80 038
Application de la loi	28 106	19 293	2	29 104
Gestion financière et administrative	414 320	490 117	3	449 387
Greffe	9 705	97 026	4	95 669
Évaluation	17 240	20 000	5	26 006
Gestion du personnel	21 658	21 545	6	54 543
Autres	74 210	103 453	7	92 233
Total	637 980	830 954	8	826 980
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police	749 874	829 477	9	809 420
Protection contre l'incendie	91 849	122 939	10	118 342
Protection civile			11	
Autres	7 986	8 070	12	8 042
Total	849 709	960 486	13	935 804
TRANSPORT				
Administration	271 797	281 993	14	265 427
Voirie municipale	336 560	402 453	15	348 354
Enlèvement de la neige	119 998	117 242	16	137 414
Éclairage des rues	185 726	179 345	17	194 614
Circulation	13 668	25 568	18	16 995
Stationnement			19	
Autres			20	
Total	927 749	1 006 601	21	962 804

Municipalité VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR | 0 | 1 | 3 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

DÉPENSES (suite)

	Etats 1986 [1]	Budget initial [2]		1987 [3]
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égouts				
administration	120 796	... 165. 918	1	... 126. 513
purification et traitement de l'eau	184 808	... 198. 313	2	... 218. 313
réseau de distribution de l'eau	39 071	.... 53. 780	3	.... 37. 183
épuration des eaux usées		.....	4	.....
réseau d'égouts	40 869	.... 42. 429	5	.... 46. 542
Enlevement et destruction des ordures	154 513	... 198. 400	6	... 210. 654
Autres			7	
Total	540 057	658 840	8	639 205
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			9	
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE				
Urbanisme et zonage	9 701	.... 10. 206	10	.... 17. 725
Promotion et développement industriels	46 537	.... 15. 000	11	.... 26. 391
Rénovation urbaine et restauration	1 400	..... 2. 400	12	.....
Logement	32 632	.... 37. 357	13	.... 37. 357
Autres			14	
Total	90 270	64 963	15	81 473
LOISIRS ET CULTURE				
Administration	195 857	... 229. 044	16	... 216. 489
Centres communautaires	12 050	.... 21. 040	17	.... 15. 780
Patinoires intérieures et extérieures		.....	18	.....
Piscines, plages, ports de plaisance	10 103	.....	19	.....
Parcs et terrains de jeux	29 516	.... 31. 311	20	.... 20. 116
Expositions et foires		.....	21	.....
Bibliothèques		.....	22	.....
Autres activités				
loisirs		.....	23	.....
culture			24	
Total	247 526	281 395	25	252 385

Municipalité VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR | 0 | 1 | 4 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

DÉPENSES (suite)

	Etats 1986 [1]	Budget initial [2]		1987 [3]
AUTRES DÉPENSES				
Frais de financement				
à la charge de la municipalité	1 019 212	1 168 839	1	1 080 684
à la charge d'autres organismes municipaux			2	
à la charge du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada	64 000	64 200	3	64 200
à la charge des débiteurs hypothécaires			4	
Total partiel	1 083 212	1 233 039	5	1 144 884
Dépenses en immobilisations à même les recettes	58 682		6	220 261
Quote-part des dépenses de la communauté municipale				
transport en commun	5 384	4 008	7	4 008
autres	38 890	52 714	8	54 844
Contributions à d'autres fonds				
fonds des règlements d'emprunt			9	
autres fonds			10	
Dépenses recouvrables				
du fonds des règlements d'emprunt			11	
autres	55 278	17 000	12	38 038
Créances douteuses ou irrécouvrables			13	6 211
Total	1 241 446	1 306 761	14	1 468 246
AFFECTATION DU DÉFICIT			15	
TOTAL DES DÉPENSES	4 534 737	5 110 000	16	5 166 897
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	159 962		17	124 940
TOTAL GÉNÉRAL	4 694 699		18	5 291 837

Municipalité. . VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) . . . . . | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GEOGR | 0 | 1 | 5 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DU SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

	1 Etats 1986		2 1987
SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT) AU 1er JANVIER	Ø	1	Ø
Ajouter:			
Affectation du déficit aux dépenses		2	
Excédent des recettes sur les dépenses	159 962	3	124 940
Virements de surplus affectés	18 439	4	159 962
Autres régularisations (préciser)			
		5	
		6	
		7	
		8	
		9	
		10	
		11	
		12	
Total partiel	178 401	13	284 902
Déduire:			
Affectation du surplus aux recettes	18 439	14	159 962
Excédent des dépenses sur les recettes		15	
Virements à des surplus affectés	159 962	16	74 714
Autres régularisations (préciser)			
		17	
		18	
		19	
		20	
		21	
Total partiel	178 401	22	234 676
SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT) AU 31 DÉCEMBRE	Ø	23	50 226

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 3 1 8 CODE GÉOGR | 0 1 6

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES SURPLUS AFFECTÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

		Surplus affecté aux recettes de l'exercice suivant						Total
		1	2	3	4	5	6	7
Solde au 1er janvier	1	159 962						159 962
Plus: Budget revenu 1988		74 714						74 714
Moins: Approbation de surplus aux revenus		159 962						159 962
Solde au 31 décembre	2	74 714						74 714

lunicipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GEOGR | 0 | 1 | 7 |

FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1987
ACTIF

	1 Etats 1986		2 1987
ENCAISSE			
Caisse	1 150	1	1.150.
Banque — compte général	58 848	2	65.875.
Banque — dépôts à terme		3	
PLACEMENTS	16 120	4	8.414.
DÉBITEURS			
Taxes municipales	117 420	5	176.799.
Taxes scolaires		6	
Taxes — certificats de vente pour non-paiement de taxes	1 592	7	1.147.
Gouvernement du Canada et ses entreprises			
paiements tenant lieu de taxes		8	
autres		9	
Gouvernement du Québec et ses entreprises			
paiements tenant lieu de taxes	23 289	10	24.723.
autres		11	
Organismes municipaux		12	
Autres	532 702	13	634.948.
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS			
fonds des règlements d'emprunt	2 032	14	102.809.
autres		15	
STOCK	115 786	16	142.116.
AUTRES ACTIFS		17	
DÉFICIT ACCUMULÉ		18	
TOTAL	868 939	19	1 157 981

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE

(Nom officiel)

5	3	1	8	0	1	8

CODE GÉOGR

FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1987
PASSIF

	1 Etats 1986		2 1987
DÉCOUVERT EN BANQUE		1	
EMPRUNTS À COURT TERME	482 500	2	598 400
CRÉDITEURS			
Fournisseurs	118 948	3	249 055
Gouvernement du Canada		4	
Gouvernement du Québec		5	
Organismes municipaux		6	
Commissions scolaires		7	
Autres	85 322	8	112 488
ENGAGEMENTS		9	64 924
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS			
fonds de roulement		10	
autres	12 823	11	
RECETTES REPORTÉES			
Taxes perçues d'avance	5 678	12	4 226
Cessions d'actifs immobilisés			
immeubles industriels municipaux		13	
autres actifs		14	
Autres		15	
AUTRES PASSIFS	3 706	16	3 948
SURPLUS ACCUMULÉ			
Surplus affectés	159 962	17	74 714
Surplus non affecté		18	50 226
TOTAL	868 939	19	1 157 981

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 3 1 8 CODE GÉOGR | 0 1 9

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1987

	Etats 1 1986		2 1987
ACTIF			
BANQUE			
Compte général	139 654	1	157 762.
Dépôts à terme		2	.....
PLACEMENTS		3	.....
DÉBITEURS			
Gouvernement du Canada — subventions		4	.....
Gouvernement du Québec — subventions		5	.....
Autres subventions ou contributions		6	.....
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS	12 823	7	.....
DÉPENSES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS	1 632 223	8	5 065 709.
REFINANCEMENTS EN COURS		9	
TOTAL	1 784 700	10	5 223 471
PASSIF			
DÉCOUVERT EN BANQUE		11	.....
EMPRUNTS PROVISOIRES			
Gouvernement du Canada et ses entreprises		12	.....
Gouvernement du Québec et ses entreprises		13	.....
Autres	689 400	14	2 663 500.
CRÉDITEURS			
Fournisseurs		15	.....
Retenues de garantie	71 619	16	252 496.
Autres créditeurs	2 217	17	.....
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS			
fonds d'administration	2 032	18	102 809.
autres		19	
TOTAL PARTIEL	765 268	20	3 018 805.
FINANCEMENT PERMANENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS	992 497	21	2 173 516.
SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS	26 935	22	31 150
TOTAL	1 784 700	23	5 223 471

Municipalité: ....VILLE D'IBERVILLE..... (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR | 0 | 2 | 0 |

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ÉTAT DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

	Etats 1986 [1]		1987 [2]
DÉPENSES			
Solde au 1er janvier	624 763	1	1 632 223
Plus: dépenses	1 596 280	2	4 045 715
Total partiel	2 221 043	3	5 677 938
Moins: excédents de coûts	7 619	4	2 093
règlements fermés	581 201	5	610 636
Total des soustractions	588 820	6	612 729
Solde au 31 décembre	1 632 223	7	5 065 209
FINANCEMENT PERMANENT			
Solde au 1er janvier	316 000	8	992 497
Plus: emprunts à long terme	1 172 000	9	1 358 700
autres modes de financement permanent	95 997	10	442 328
Total partiel	1 583 997	11	2 793 525
Moins: règlements fermés	591 500	12	620 009
Solde au 31 décembre	992 497	13	2 173 516

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel)

5	3	1	8	0	2	1

CODE GÉOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ÉTAT DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

	1 Etats 1986		2 1987
Total des soldes disponibles au 1er janvier	16 636	1	26 935
Plus:			
Soldes disponibles de règlements fermés durant l'exercice	10 299	2	9 873
Total partiel	26 935	3	36 808
Moins:			
Affectations durant l'exercice			
Autres fins spécifiées dans un règlement		4	5 658
Service de la dette		5	
Autres		6	
Total des affectations		7	5 658
Total des soldes disponibles au 31 décembre	26 935	8	31 150

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR | 0 | 2 | 2 |

ÉTAT DE L'ACTIF À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1987

CLASSIFICATION	Etats 1 1986		2 1987
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Travaux de génie	8 991 322	1	9 655 927
Bâtiments	2 136 533	2	2 150 560
Terrains	161 039	3	137 754
Matériel et véhicules	1 283 516	4	1 303 149
Ameublement	81 880	5	101 260
Réseau d'électricité		6	
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À LA REVENTE			
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes		7	
Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine		8	
Immeubles de la réserve foncière		9	
Immeubles industriels municipaux	411 949	10	460 065
CRÉANCES À LONG TERME			
Prêts à l'Office municipal d'habitation	92 815	11	92 815
Prêts sur immeubles industriels municipaux		12	
Autres créances		13	
TOTAL DE L'ACTIF	13 159 054	14	13 901 530
MODE DE FINANCEMENT			
ACTIFS ACQUIS AVANT 1976	5 810 870	15	5 789 520
ACTIFS FINANCÉS PAR:			
Obligations	4 584 882	16	5 061 309
Autres dettes à long terme		17	
Subventions et contributions gouvernementales	1 026 780	18	1 051 780
Fonds d'administration	1 489 496	19	1 679 620
Fonds de roulement	220 021	20	263 438
Autres modes de financement	27 005	21	55 863
TOTAL	13 159 054	22	13 901 530

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel)

5	3	1	8	0	2	3

CODE GÉOGR

ÉTAT DE LA DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1987

	1 Etats 1986		2 1987
MODE DE REMBOURSEMENT			
MONTANTS ACCUMULÉS POUR LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME			
Fonds d'amortissement		1	
Fonds d'administration		2	
MONTANTS À PRÉVOIR POUR LE REMBOURSEMENT DES DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DE:			
Ensemble de la municipalité	4 922 464	3	5 731 902
Une partie de la municipalité	484 364	4	553 950
Autres organismes municipaux		5	
Gouvernement du Québec et gouvernement du Canada	59 454	6	
Débiteurs hypothécaires		7	
TOTAL	5 466 282	8	6 285 852
PASSIF			
OBLIGATIONS			
Gouvernement du Canada et ses entreprises			
Société canadienne d'hypothèques et de logement		9	
autres		10	
Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Commission municipale du Québec	67 428	11	62 904
Société d'habitation du Québec	71 854	12	60 948
autres		13	
Autres obligations			
en monnaie canadienne	5 327 000	14	6 162 000
en monnaies étrangères		15	
Total	5 466 282	16	6 285 852
AUTRES DETTES À LONG TERME			
Gouvernement du Canada et ses entreprises		17	
Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Société québécoise d'assainissement des eaux		18	
Autres		19	
Organismes municipaux		20	
Banques et autres institutions financières		21	
Autres personnes		22	
Total		23	
TOTAL DU PASSIF	5 466 282	24	6 285 852

Montant des obligations payables en monnaies étrangères converties au cours du change à la date des états financiers		25	$

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel)

5	3	1	8	0	2	4

CODE GEOGR

FONDS DE ROULEMENT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1987

	1 Etats 1986		2 1987
ACTIF			
BANQUE			
Compte général	33 381	1	13 638
Dépôts à terme		2	
PLACEMENTS		3	
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS			
Fonds d'administration		4	
Fonds d'administration du réseau d'électricité		5	
DÉPENSES FINANCÉES À LONG TERME	66 619	6	86 362
TOTAL	100 000	7	100 000
PASSIF			
CRÉDITEURS			
Recettes à verser au fonds d'administration		8	
Autres		9	
CAPITAL DU FONDS			
Capital engagé	76 784	10	95 596
Capital non engagé	23 216	11	4 404
TOTAL	100 000	12	100 000

Mun alité ..... VILLE D'IBERVILLE ..... | 5 | 3 | 1 | 8 | | 0 | 2 | 5 |
(Nom officiel) CODE GÉOGR.

FONDS DE ROULEMENT
ÉTAT DE LA VARIATION DU CAPITAL NON ENGAGÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

		Etats 1986 [1]		1987 [2]
CAPITAL NON ENGAGÉ AU 1er JANVIER		35 522	1	23 216
Ajouter:				
	Règl. N°			
Augmentation du fonds				
à même le surplus accumulé	.....		2	.....
par l'imposition d'une taxe spéciale	.....		3	.....
Engagements échus au cours de l'exercice		19 598	4	25 673
Engagements annulés au cours de l'exercice			5	
	Total partiel	55 120	6	48 889
Déduire:				
Engagements autorisés au cours de l'exercice				
financement provisoire			7	.....
financement d'immobilisations		30 375	8	44 485
	Règl. N°			
Diminution du fonds	.....	1 529	9	
	Total des déductions	31 904	10	44 485
CAPITAL NON ENGAGÉ AU 31 DÉCEMBRE		23 216	11	4 404

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

CODE GEOGR 5 3 1 8 | 0 2 6

FONDS D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

AU 31 DÉCEMBRE 1987

1 ☐ documents annexés 2 ☒ S.O.

Annexer au présent rapport financier les états du fonds d'administration du réseau d'électricité. Les documents annexés doivent comprendre:

— état des recettes et dépenses;
— état du surplus (déficit) accumulé;
— bilan;
— analyse des dépenses par objet.

AUTRES FONDS

AU 31 DÉCEMBRE 1987

1 ☒ documents annexés 2 ☐ S.O.

Annexer au présent rapport financier le bilan et l'état de la variation du capital de tout autre fonds (fonds d'amortissement, fonds réservé pour parcs et terrains de jeux, etc.)

FONDS SPECIAL

BILAN

AU 31 DECEMBRE 1987

ACTIF

Contribution à recevoir du F.R.E.E.C.	38 500 $

PASSIF

Subventions à payer aux propriétaires	38 500 $

ETAT DE LA VARIATION DU CAPITAL DU FONDS SPECIAL

Solde au 1er janvier 1987	ø
Plus: Contribution du F.R.E.E.C.	66 300 $
Moins: Subventions accordées aux propriétaires	66 300
Solde au 31 décembre 1987	ø

unicipalité: ....VILLE D'IBERVILLE.....

(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 5 3 1 8

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 1987

1. Contestation de l'évaluation par la S.H.Q. pour les années 1982, 1983, 1984 et 1985.

   En vertu des décisions datées du 11 octobre 1985 et du 28 mai 1986, le bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec a fixé les valeurs des immeubles dont les valeurs sont contestées comme suit:

	1982	1983	1984	1985
Valeur total au rôle de la Ville	1 984 700 $	1 847 800 $	3 079 400 $	3 771 200 $
Valeur totale fixée apr les décisions	1 238 600	1 009 900	2 004 700	2 476 000

   Le montant total des taxes ordonnées a être remboursé pour ces quatre années est évalué à 93 715 $.

   La Ville a interjeté appel à ces décisions devant la Cour Provinciale.

   Le 27 janvier 1987, la Cour Provinciale a rejetté les appels de la Ville.

   Le 16 février 1987, la Ville en vertu de sa résolution 87-20-063 à mandaté ses procureurs d'en appeler de la décision de la Cour Provinciale devant les tribunaux compétents. Suite aux inscriptions en appel, il n'y a eu à date aucune audition de ces causes.

   Au cours de 1987, la S.H.Q. a enregistré des plaintes au Bureau de l'évaluation foncière du Québec pour les années 1986 et 1987.

2. Débiteurs, autres: page 17, ligne 13

Aréna Régionale d'Iberville Inc.	521 113 $	
Divers	113 835	
		634 948 $

   Suivant le règlement municipal numéro 433 adopté le 9 février 1970, il est stipulé que les échéances annuelles du règlement sont remboursables par "Aréna Régionale d'Iberville Inc.". Au 31 décembre 1987, aucun montant n'avait encore été payé.

ANNEXES

Municipalité : VILLE D'IBERVILLE

(Nom officiel)

ANNEXE A

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1987

CODE GÉOGR. 5 3 1 8

0 2 9

CLASSIFICATION	Etats 1986 [1]		1987 [1] [2]
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			
Paiements pour les immeubles et places d'affaires du gouvernement			
tenant lieu de taxes foncières (art. 254)*		1	
tenant lieu de taxes d'affaires (art. 254)*		2	
total		3	
Paiements pour les immeubles des réseaux (art. 254)*(2)			
affaires sociales	49 711	4	52 426
cégeps et universités		5	
écoles primaires et secondaires	185 396	6	195 052
total	235 107	7	247 478
Paiements tenant lieu de taxes foncières sur les réseaux de télécommunication, gaz et électricité (art. 230)*	295 344	8	288 164
Autres paiements tenant lieu de taxes municipales			
fermes — plafonnement de la valeur (art. 259)*		9	
fermes — plafonnement du taux (art. 259)*		10	
immeubles de gouvernements étrangers et d'organismes internationaux (art.210)*		11	
total		12	
Total — Gouvernement du Québec (lignes 3, 7, 8 et 12)	530 451	13	535 642
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Paiements tenant lieu de taxes foncières et d'affaires		14	
AUTRES			
Paiements tenant lieu de taxes foncières			
entreprises autoconsommatrices d'électricité (art. 222)*		15	
autres (art. 555, 556, 557)*		16	
Total — Autres (lignes 15 et 16)		17	
TOTAL	530 451	18	535 642

(1) On doit reporter à la page 8 de l'état des recettes et dépenses le total de chacune des catégories (lignes 13, 14 et 17).

(2) Ces paiements tiennent lieu à la fois des taxes foncières et des compensations pour services municipaux.

* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE ANNEXE B

(Nom officiel)

5 3 1 8
CODE GEOGR
0 3 0

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES DÉPENSES PAR OBJET

EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1987

OBJETS	Etats 1986 [1]		1987 [2]
Rémunération du personnel	1 681 805	1	1 906 413
Cotisations de l'employeur	197 185	2	233 473
Transport et communication	41 447	3	43 366
Services professionnels, administratifs et autres	390 487	4	556 687
Location, entretien et réparation			
Location	46 413	5	90 801
Entretien et réparation	156 795	6	143 590
Biens non durables	558 168	7	572 907
Achat d'actifs immobilisés	69 832	8	220 261
Frais de financement(1)	1 083 212	9	1 144 884
Autres objets			
Excédents de coûts de règlements d'emprunt	22 064	10	
Quote-part des dépenses de la communauté municipale	44 274	11	58 852
Contributions à d'autres fonds		12	
Créances douteuses ou irrécouvrables		13	6 211
Affectation du déficit		14	
Autres	243 055	15	189 452
TOTAL	4 534 737	16	(*) 5 166 897

(1) Doit égaler le montant inscrit à la ligne 5 de la page 14.

(*) Doit égaler le total des dépenses à l'état des recettes et dépenses.

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel)

ANNEXE C

5 | 3 | 1 | 8
CODE GÉOGR
0 | 3 | 1

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES FRAIS DE FINANCEMENT

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

OBJETS	Etats 1986 [1]		1987 [2]	
SERVICE DE LA DETTE À LONG TERME				
Rachats d'obligations*	491 263	1	533 432	
Remboursements de prêts du fonds de roulement*	19 598	2	23 673	(1)
Remboursements d'autres dettes à long terme*		3		
Contributions à un fonds d'amortissement		4		
Intérêts sur obligations	546 225	5	526 497	
Intérêts sur autres dettes à long terme		6		
TOTAL PARTIEL	1 057 086	7	1 083 602	
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT				
Intérêts sur emprunts à court terme	19 437	8	22 566	
Escomptes sur taxes	5 762	9	9 246	
Pertes sur change		10		
Frais de refinancement		11	27 698	
Frais de banque	927	12	1 772	
Autres		13		
TOTAL (Doit égaler le montant à la ligne 9 de la page 30)	1 083 212	14	1 144 884	

* Rachats par anticipation inclus aux lignes 1, 2 et 3:

ligne 1	15	
ligne 2	16	
ligne 3	17	

(1) Remboursement emprunt 23 673
engagements annulés 2 000
page 25, ligne 4 25 673

Municipalité ..... VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5 3 1 8 | 0 3 2
CODE GÉOGR

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DE CERTAINES DÉPENSES PAR FONCTION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

FONCTIONS		Frais de financement à la charge de la municipalité		Dépenses en immobilisations à même les recettes	Quote-part des dépenses de la communauté municipale	TOTAL
		1 Service de la dette	2 Autres frais	3	4	5
Administration générale						
Évaluation	1	10 000				10 000
Autres dépenses d'administration générale	2	21 906	61 282	7 287		90 475
Sécurité publique						
Police	3	11 949				11 949
Autres dépenses de sécurité publique	4	18 922		180		19 102
Transport	5	186 927		137 792	4 008	328 727
Hygiène du milieu						
Eau et égouts	6	556 613		72 344		628 957
Autres dépenses d'hygiène du milieu	7					
Santé et bien-être	8					
Urbanisme et mise en valeur du territoire	9	189 188		2 658	54 844	246 690
Loisirs et culture	10	23 897				23 897
Autres dépenses	11					
TOTAL(*)	12	1 019 402	61 282	220 261	58 852	1 359 797

(*) La somme des totaux des colonnes 1 et 2 doit égaler le montant inscrit à la ligne 1 de la page 14. Les totaux des colonnes 3 et 4 doivent correspondre respectivement au montant inscrit à la ligne 6 de la page 14 et à la somme des montants inscrits aux lignes 7 et 8 de la même page.

Municipalité: ....VILLE D'IBERVILLE.....
(Nom officiel)

ANNEXE E

5	3	1	8

CODE GEOGR

0	3	3

FONDS D'ADMINISTRATION
CONCILIATION DES TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

Taxes à recevoir au 1er janvier 1987[1]	1		..117.420.
Ajouter:			
Imposition — taxes selon état des recettes (page 8 ligne 11)	2		3 739 069
Total partiel	3		3.856.489.
Déduire:			
Perception			
taxes de l'exercice	4	..3.579.377	
taxes des exercices antérieurs	5	.....87.017	
Escomptes alloués	6	.....9.246	
Taxes radiées	7	.....4.050	
Transferts au compte « taxes-certificats de vente pour non-paiement de taxes »	8		
Total des déductions	9		3 679 690
Total partiel	10		..176.799.
Moins: Provision pour créances douteuses	11		
Taxes à recevoir au 31 décembre 1987[1]	12		(*) 176 799

ANALYSE	1 Taxes à recevoir	2 Provision pour créances douteuses		3 Taxes à recevoir (net)
Exercice 1987	..150.320	.....	13	...150.320
Exercice 1986	...20.117	.....	14	....20.117
Exercice 1985	....4.917	.....	15	.....4.917
Exercices antérieurs	1 445		16	1 445
Taxes à recevoir au 31 décembre 1987	176 799		17	(*) 176 799

(1) Ces montants doivent comprendre notamment les compensations pour services municipaux à recevoir du gouvernement du Québec, du gouvernement du Canada et de leurs entreprises (par exception, ces compensations doivent paraître au bilan à la ligne 5 de la page 17 et non pas sous les rubriques « Gouvernement du Québec et ses entreprises » et « Gouvernement du Canada et ses entreprises », à la même page).

(*) Ce montant doit égaler le montant au poste « débiteurs-taxes municipales » du bilan, page 17, ligne 5.

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

ANNEXE F-1

5 3 1 [illegible]
CODE GEOG.

0 3 4

AUTRES ANALYSES DE COMPTES
BILAN DU FONDS D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 1987

DESCRIPTION	1 Etats 1986		2 1987
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 17, ligne 15)			
S/O			
Total		1	
AUTRES ACTIFS (page 17, ligne 17)			
S/O			
Total		2	
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 18, ligne 11)			
Fonds des règlements d'emprunt en cours	12 823		
Total	12 823	3	
RECETTES REPORTÉES — AUTRES (page 18, ligne 15)			
S/O			
Total		4	
AUTRES PASSIFS (page 18, ligne 16)			
Banque de crédit maladie	3 706		3 948
Total	3 706	5	3 948

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE

(Nom officiel)

ANNEXE F-2

5	3	1	8

CODE GEOGR

0	3	5

AUTRES ANALYSES DE COMPTES
BILAN DU FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

AU 31 DÉCEMBRE 1987

DESCRIPTION	Etats 1986 [1]		1987 [2]
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS (page 19, ligne 7)			
Fonds d'administration	12 823		
Total	12 823	1	
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 19, ligne 19)			
S/O			
Total		2	

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5 3 1 8 (CODE GÉOGR.) 0 3 6

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES EMPRUNTS À COURT TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

	RÉSOLUTION NO	1 NOM DU CRÉANCIER	2 Solde au 1/1/87	3 Nouveaux emprunts en 1987 (+)	4 Remboursements en 1987 (−)	5 Solde au 31/12/87
1	87-05-211	Banque Nationale du Canada	482 500	1 054 100	938 200	598 400
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16	TOTAL		482 500	1 054 100	938 200	(*) 598 400

(*) Doit égaler le montant inscrit au poste « emprunts à court terme » du bilan du fonds d'administration.

ANNEXE G

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5 3 1 8 — CODE GÉOGR — 0 3 7

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL(1)
		N°: 666-004 Objet*: 07	N°: 706-005 01	N°: 706-008 01	N°: 706-009 01	N°: 706-011 01	N°: 706-012 01	N°: 706-013 01	N°: 706-014 01	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier	1		117 700	138 271	103 808					
Plus: Dépenses de l'exercice	2	60 000			10 955	27 145	29 665	981 471	323 886	
total partiel	3	60 000	117 700	138 271	114 763	27 145	29 665	981 471	323 886	
Moins: Excédents de coûts durant l'exercice	4									
Règlements fermés durant l'exercice	5		117 700	138 271			29 665			
Solde au 31 décembre	6	60 000	Ø	Ø	114 763	27 145	Ø	981 471	323 886	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier	7		117 700	142 897						
Plus: Emprunts à long terme durant l'exercice	8	60 000			57 800		7 000		71 500	
Autres modes de financement permanent durant l'exercice	9				84 282		22 861		255 334	
total partiel	10	60 000	117 700	142 897	142 082		29 861		326 834	
Moins: Règlements fermés durant l'exercice	11		117 700	142 897			29 861			
Solde au 31 décembre	12	60 000	Ø	Ø	142 082		Ø		326 834	
DÉPENSES AUTORISÉES	13	60 000	117 700	162 000	160 500	69 000	32 000	1 610 070	390 000	

ANNEXE H

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie — 04. Matériel et véhicules — 07. Frais de refinancement
02. Bâtiments — 05. Ameublement — 08. Rôle d'évaluation
03. Terrains — 06. Consolidation de dettes — 09. Autres

Municipalité: ....VILLE D'IBERVILLE.....
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 5 3 1 8 | 0 3 7

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

DESCRIPTION		RÈGLEMENT N°: 715-007 Objet*: 01	N°: 715-008 01	N°: 715-009 01	N°: 715-010 01	N°: 715-011 01	N°: 715-013 01	N°: 715-015 01	N°: 715-017 01	TOTAL(1)
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier	1	35 567	30 489	244 048		94 462	390 391			
Plus: Dépenses de l'exercice	2	4 214		28 545	24 312	9 627	633 201	17 327	88 584	
total partiel	3	39 781	30 489	272 593	24 312	104 089	1 023 592	17 327	88 584	
Moins: Excédents de coûts durant l'exercice	4			2 093						
Règlements fermés durant l'exercice	5	39 781	30 489	Ø	24 312	104 089				
Solde au 31 décembre	6	Ø	Ø	270 500	Ø	Ø	1 023 592	17 327	88 584	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier	7		32 500	270 500		25 000				
Plus: Emprunts à long terme durant l'exercice	8	40 400			25 000	80 200	908 000			
Autres modes de financement permanent durant l'exercice	9									
total partiel	10	40 400	32 500	270 500	25 000	105 200	908 000			
Moins: Règlements fermés durant l'exercice	11	40 400	32 500		25 000	105 200				
Solde au 31 décembre	12	Ø	Ø	270 500	Ø	Ø	908 000			
DÉPENSES AUTORISÉES	13	42 000	32 500	270 500	25 000	115 000	1 050 000	33 400	130 700	

ANNEXE H

37

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:

01. Travaux de génie
02. Bâtiments
03. Terrains
04. Matériel et véhicules
05. Ameublement
06. Consolidation de dettes
07. Frais de refinancement
08. Rôle d'évaluation
09. Autres

Municipalité: .....VILLE D'IBERVILLE.....
(Nom officiel)

5 | 3 | 1 | 8 | 0 | 3 | 7
CODE GÉOGR.

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL(1)
		N°: 715-018 Objet*: 01	N°: 716-005 03	N°: 801-007 09	N°: 812-001 01	N°: 812-002 01	N°: 812-003 01	N°: 812-004 01	N°:	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier	1		117 116	360 371						1 632 223
Plus: Dépenses de l'exercice	2	42 091	8 713	67 736	75 364	749 178	810 149	53 552		4 045 715
total partiel	3	42 091	125 829	428 107	75 364	749 178	810 149	53 552		5 677 938
Moins: Excédents de coûts durant l'exercice	4									2 093
Règlements fermés durant l'exercice	5		125 829							610 136
Solde au 31 décembre	6	42 091	Ø	428 107	75 364	749 178	810 149	53 552		5 065 709
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier	7			403 900						992 497
Plus: Emprunts à long terme durant l'exercice	8		46 600	62 200						1 358 700
Autres modes de financement permanent durant l'exercice	9		79 851							442 328
total partiel	10		126 451	466 100						2 793 525
Moins: Règlements fermés durant l'exercice	11		126 451							620 009
Solde au 31 décembre	12		Ø	466 100						2 173 516
DÉPENSES AUTORISÉES	13	113 000	127 000	600 000	76 600	955 400	1 700 000	83 000		7 955 370

ANNEXE H

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie
02. Bâtiments
03. Terrains
04. Matériel et véhicules
05. Ameublement
06. Consolidation de dettes
07. Frais de refinancement
08. Rôle d'évaluation
09. Autres

Municipalité: ...VILLE D'IBERVILLE.....
(Nom officiel)

5	3	1	8		0	3	8
CODE GÉOGR							

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 663-002	N°: 663-003	N°: 663-004	N°: 666-003	N°: 706-001	N°: 706-002	N°: 706-004	N°: 706-008	
Solde au 1er janvier	1	1 188	1 740	5 147	712	120	726	306		
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés durant l'exercice	2								4 626	
total partiel	3	1 188	1 740	5 147	712	120	726	306	4 626	
Moins:										
Affectations durant l'exercice										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6						726	306	4 626	
Total des affectations	7						726	306	4 626	
Solde au 31 décembre	8	1 188	1 740	5 147	712	120	Ø	Ø	Ø	

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5	3	1	8	0	3	8
CODE GÉOGR						

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 706-012	N°: 708	N°: 715-001	N°: 715-002	N°: 715-005	N°: 715-006	N°: 715-007	N°: 715-008	
Solde au 1er janvier	1		3 278	556	774	508	2 302			
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés durant l'exercice	2	196						619	2 011	
total partiel	3	196	3 278	556	774	508	2 302	619	2 011	
Moins:										
Affectations durant l'exercice										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre	8	196	3 278	556	774	508	2 302	619	2 011	

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

ANNEXE

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5	3	1	8	0	3	8
CODE GÉOGR						

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

DESCRIPTION		RÈGLEMENT N°: 715-010	N°: 715-011	N°: 716	N°: 716-004	N°: 716-005	N°: 717-002	N°:	N°:	TOTAL*
Solde au 1er janvier	1			7 760	1 127		691			26 935
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés durant l'exercice	2	688	1 111			622				9 873
total partiel	3	688	1 111	7 760	1 127	622	691			36 808
Moins:										
Affectations durant l'exercice										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									5 658
Total des affectations	7									5 658
Solde au 31 décembre	8	688	1 111	7 760	1 127	622	691			31 150

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21

ANNEXE I

Municipalité: ..... VILLE D'IBERVILLE ..... ANNEXE J
(Nom officiel)

5	3	1	8

CODE GÉOGR

0	3	9

VARIATION DE L'ACTIF À LONG TERME

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

CLASSIFICATION		Actifs au 1er janvier 1987	Augmentations		Diminutions (−)	Actifs au 31 décembre 1987
		1	Règlements d'emprunt fermés 2 (+)	Autres augmentations 3 (+)	4	5
ACTIFS IMMOBILISÉS						
Travaux de génie	1	8 991 322	484 308	205 955	25 658	9 655 927
Bâtiments	2	2 136 533	.....	14 027	.....	2 150 560
Terrains	3	161 039	.....	520	23 805	137 754
Matériel et véhicules	4	1 283 516	.....	21 658	2 025	1 303 149
Ameublement	5	81 880	.....	19 380	.....	101 260
Réseau d'électricité	6	.....	.....	.....	.....	.....
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À LA REVENTE						
Propriétés acquises pour non paiement de taxes	7	.....	.....	.....	.....	.....
Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine	8	.....	.....	.....	.....	.....
Immeubles de la réserve foncière	9	.....	.....	.....	.....	.....
Immeubles industriels municipaux	10	411 949	125 829	2 138	79 851	460 065
CRÉANCES À LONG TERME						
Prêts à l'O.M.H.	11	92 815	.....	.....	.....	92 815
Prêts sur immeubles industriels municipaux	12	.....	.....	.....	.....	.....
Autres créances	13					
TOTAL	14	13 159 054	610 137	263 678	131 339	(*) 13 901 530

Analyse des « autres augmentations » (col. 3)

Provenant de:		3
Fonds d'administration		
Dépenses en immobilisations à même les recettes	15	220 261
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	16	.....
Créances à long terme	17	.....
Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux	18	.....
Fonds de roulement	19	43 417
Engagements à long terme	20	.....
Autres sources	21	
TOTAL	22	263 678

(*) Doit égaler le total de l'actif à l'état de l'actif à long terme, page 22.

Municipalité VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5 3 1 8 — CODE GÉOGR. — 0 4 0

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1987

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1/87	3 Emprunt en 1987 (+) Emprunt initial	4 Emprunt en 1987 (+) Refinancement	5 Remboursement en 1987 (−)	6 Solde au 31/12/87
OBLIGATIONS											
68/08/01	351-359-370-385-397	7 1/2	88/08/01	1		615 000	106 000			51 000	55 000
69/03/01	246-355-370-382-386-389-404-408	8	89/03/01	1		421 000	99 000			30 000	69 000
70/02/01	252-253-347-407-414-418-420-421-423-										
	430-431	9	90/02/01	1		301 000	51 000			11 000	40 000
74/07/01	514	7 7/8	89/07/01	4		37 254	11 231			3 458	7 773
76/03/01	571	8 27/64	96/03/31	3		96 980	67 428			4 524	62 904
76/07/01	514	7 7/8	91/07/01	4		17 716	8 272			1 409	6 863
77/06/01	226-233-299-311-329-330-331-333-339-										
	515-536-571-573-588-590-595-609-634	10	87/06/01	1		1 321 000	785 000			785 000	Ø
77/07/01	514	7 7/8	92/07/01	4		53 907	29 141			3 969	25 172
78/07/01	514	7 7/8	93/07/01	4		6 137	3 736			418	3 318
AUTRES DETTES À LONG TERME					TOTAL PARTIEL	.....	.....	.....	.....	.....	.....
78/10/10	273-274-276-351-359-370-385-397-514-										
	536-572-618-628-631-632-633-648-664	10	88/10/10	1		1 056 000	490 000			77 000	413 000
79/07/01	514	7 7/8	94/07/01	4		10 126	6 803			639	6 164
80/07/01	514	7 7/8	95/07/01	4		17 352	12 671			1 013	11 658
					TOTAL						(**)

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S.C.H.L.
3- C.M.Q.
4- S.H.Q.
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen (Japon)

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23.

ANNEXE K

Municipalité .... VILLE D'IBERVILLE .....
(Nom officiel)

5	3	1	8		0	4	0
CODE GÉOGR							

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1987

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1/87	Emprunt en 1987 (+) 3 Emprunt initial	Emprunt en 1987 (+) 4 Refinancement	5 Remboursement en 1987 (−)	6 Solde au 31/12/87
OBLIGATIONS											
80/07/07	355-370-382-386-389-404-408-655-658-										
	633-666-672-676-680	11 1/2	90/07/07	1		893 000	611 000			34 000	577 000
82/05/03	202-363-475-486-514-655-708-715	17	87/05/03	1		775 000	557 000			557 000	0
82/12/29	663.002-708	12 1/2	92/12/29	1		108 000	79 000			10 000	69 000
84/09/17	312-318-328-432-433-443-463-655-										
	663.001-706-707-709-714-663.003-										
	666.003-706.001-715-715.002-716	12 1/2	89/09/17	1		1 188 000	953 000			94 000	859 000
85/07/02	507-520-522-531-550-666.003-715.004-										
	715.005-801.001	10	90/07/02	1		450 000	424 000			29 000	395 000
86/10/27	663.004-706.002-706.004-706.005-										
	706.008-715.004-715.006-715.008-										
	715.009-716.004-717.002-801.007	8 1/2	91/10/27	1		1 172 000	1 172 000			43 000	1 129 000
AUTRES DETTES À LONG TERME				XXXXXXXXX		.....	.....	.....	.....	.....	.....
87/12/14	475-514-515-536-588-590-595-634-										
	666.004-706.009-706.012-706.014-708-										
	715-715.007-715.010-715.011-715.013-										
	716.005-801.007	9	92/12/14	1		2 556 000		1 358 700	1 197 300		2 556 000
					TOTAL	11 095 472	5 466 282	1 358 700	1 197 300	1 736 430	(**) 6 285 852

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S C H L
3- C M Q
4- S H Q
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen (Japon)

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23.

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5 3 1 8 | 0 4 1
CODE GÉOGR

ANALYSE DES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR EN PLUSIEURS VERSEMENTS

AU 31 DÉCEMBRE 1987

	NOM DU MINISTÈRE		NATURE DE LA SUBVENTION 1	Versement annuel 2	Nombre d'années à courir 3	Montant à recevoir(1) 4	Taux d'actualisation(2) 5	Valeur actualisée 6
	Affaires municipales	1						
		2						
		3						
	Environnement	4						
		5						
		6	S/O					
	Transports	7						
		8						
		9						
	Loisir, chasse et pêche	10						
		11						
		12						
	Autres (spécifier)	13						
		14						
		15						
		16			TOTAL			(*)

(*) Doit égaler le montant inscrit à la ligne 6 de l'état de la dette à long terme. Pour plus de détails, voir le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires »; on y trouvera également un tableau des facteurs d'actualisation.
(1) On ne doit inclure que les montants relatifs à des subventions confirmées officiellement et applicables au rachat de dettes à long terme
(2) Inscrire le taux d'intérêt de l'émission d'obligations relative à l'objet de la subvention. Si plus d'un taux, utiliser le plus élevé.

ANNEXE L

Municipalité: ...VILLE D'IBERVILLE.....
(Nom officiel)

5	3	1	8		0	4	2
CODE GÉOGR							

FONDS DE ROULEMENT
ANALYSE DU CAPITAL ENGAGÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

	RÉSOL. NO.	ENGAGEMENTS					VARIATION DES ENGAGEMENTS			
		OBJET		Date	Durée	Montant	Solde au 1/1/87	Engagements en cours d'année (+)	Engagements annulés ou échus (-)	Solde au 31/12/87
		1 Description	Code(1)	2	3	4	5	6	7	8
1	82-04-148	Rôle d'évaluation	A	82/05/25	5 ans	50 000	10 000		10 000	0
2	84-04-115	Camionnette 1984	B	84 /05/03	5 ans	9 917	5 951		1 984	3 967
3	85-07-234	Installation laveuse pression	B	85/07/02	5 ans	2 024	1 619		405	1 214
4	85-09-308	Equipement voirie	B	85/09/09	5 ans	6 099	4 879		1 220	3 659
5	85-10-362	Equipement voirie	B	85/04/15	5 ans	29 951	23 961		5 991	17 970
6	86-02-044	Camionnette 1986	B	86/02/03	5 ans	11 931	11 931		2 386	9 545
7	86-03-089	Achat voirie - Incendie	B	86/03/03	5 ans	4 730	4 730		946	3 784
8	86-07-295	Equipement incendie	B	86/07/07	5 ans	3 713	3 713		741	2 972
9	86-11-471	Pompe 5e Avenue	B	86/11/17	5 ans	10 000	10 000		2 000	8 000
10	87-02-033	Echelle mobile	B	87/02/02	5 ans	1 038		1 038		1 038
11	87-02-055	Equip. et ameubl. adm.	B	87/02/16	5 ans	16 223		16 223		16 223
12	87-03-085	Achat U.F. - Administration	B	87/03/02	5 ans	1 643		1 643		1 643
13	87-05-206	Achat équip. et ameubl.	B	87/05/19	5 ans	19 128		19 128		19 128
14	87-06-256	Achat 2 appareils respiratoires	B	87/06/15	5 ans	4 953		4 953		4 953
15	87-12-538	Programmation archive	B	87/12/07	5 ans	1 500		1 500		1 500
16		**TOTAL**					76 784	44 485	25 673	(*) 95 596

(*) Doit égaler le montant à la ligne 10 du bilan du fonds de roulement, page 24.
(1) Classifier l'objet de l'engagement au moyen du code suivant:
A: financement provisoire
B: financement d'immobilisations

ANNEXE M

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DE LA VALEUR COMPTABLE DES TERRAINS NON VENDUS
AU 31 DÉCEMBRE 1987

DESCRIPTION		Règl. No: 296-347		Règl. No: 363		Règl. No: 716		Règl. No: 716-004		COÛT TOTAL
		Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	
TERRAINS NON VENDUS AU 1er JANVIER 1987	1	4 238	6 806	218 433	96 931	348 135	282 240	20 666	25 972	
Achats de terrains en 1987	2				2 138					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3	4 238	A 6 806	218 433	99 069	348 135	282 240	20 666	25 972	A
Moins: Superficie utilisée pour rues en 1987	4									
Superficie disponible pour revente	5	B 4 238		218 433		348 135		20 666		
DÉDUIRE:										
Terrains vendus en 1987	6									
Terrains utilisés à des fins municipales en 1987	7									
Total (lignes 6 et 7)	8	C	D							D
TERRAINS NON VENDUS AU 31 DÉCEMBRE 1987										
Superficie (B – C)	9	4 238		218 433		348 135		20 666		
Coût unitaire (A ÷ B)*	10		1,6059		0,4535		0,8107		1,2568	
Valeur comptable (A – D)	11		6 806		99 069		282 240		25 972	(**)

(*) Le coût unitaire doit être calculé par règlement.
(**) Doit égaler le montant au poste « Immeubles industriels municipaux » à l'état de l'actif à long terme (ligne 10 page 22)

ANNEXE N-1

Municipalité: .....VILLE D'IBERVILLE.....
(Nom officiel)

5 3 1 8 — CODE GÉOGR — 0 4 3

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DE LA VALEUR COMPTABLE DES TERRAINS NON VENDUS
AU 31 DÉCEMBRE 1987

DESCRIPTION		Règl. No: 716-005		Règl. No:		Règl. No:		Règl. No:		COÛT TOTAL
		Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	
TERRAINS NON VENDUS AU 1er JANVIER 1987	1									411 949
Achats de terrains en 1987	2	165 605,2	125 829							127 967
TOTAL (lignes 1 et 2)	3	165 605,2	A 125 829							A 539 916
Moins: Superficie utilisée pour rues en 1987	4									
Superficie disponible pour revente	5	B 165 605,2								
DÉDUIRE: Terrains vendus en 1987	6	93 941,8	79 851							79 851
Terrains utilisés à des fins municipales en 1987	7									
Total (lignes 6 et 7)	8	C 93 941,8	D 79 851							D 79 851
TERRAINS NON VENDUS AU 31 DÉCEMBRE 1987										
Superficie (B – C)	9	71 663,4								
Coût unitaire (A ÷ B)*	10		0,7598							
Valeur comptable (A – D)	11		45 978							(**) 460 065

ANNEXE N-1

(*) Le coût unitaire doit être calculé par règlement.
(**) Doit égaler le montant au poste « Immeubles industriels municipaux » à l'état de l'actif à long terme (ligne 10 page 22)

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5 | 3 | 1 | 8 | 0 | 4 | 4
CODE GEOGR

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DES VENTES DE TERRAINS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

Règl. no (achat)	NOM DE L'ACHETEUR	Date d'approbation M.I.C.T.	Superficie vendue	Prix de vente	Ventes en 1987	
	1	2	3	4	À crédit 5	Au comptant 6
	À des fins industrielles ou commerciales:					
716-005	Hercules Canada Inc.	86-12-15	67 856,2	57 678		57 678
	L'Hotellier Canada Inc.	87-08-25	26 085,6	22 173		22 173
	À d'autres fins (art. 12, L.R.Q., c. I-0.1):					
TOTAL			93 941,8	79 851		79 851

ANNEXE N-2

Municipalité: VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

5	3	1	8		0	4	5

CODE GÉOGR

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
VARIATION DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

Règl. N°	1 NOM DE L'EMPRUNTEUR	2 Date de l'échéance	3 Montant du prêt	4 Solde non échu au 1/1/87	5 Nouveaux prêts(1)	6 Montants échus durant l'année	7 Solde non échu au 31 12 87
	S/O						
TOTAL							(*)

(*) Doit égaler le montant au poste « créances à long terme — prêts sur immeubles industriels municipaux », à l'état de l'actif à long terme (ligne 12 de la page 22).
(1) Le total de cette colonne doit être égal à celui de la colonne 5 de l'annexe N-2.

ANNEXE N-3

Municipalité VILLE D'IBERVILLE

(Nom officiel)

ANNEXE N-4

5 3 1 8
CODE GEOGR.

0 4 6

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS*

AU 31 DECEMBRE 1987

Règl. No	Dépenses autorisées (1)	DESCRIPTION (2)	Engagements non échus au 31 12 87		
			Capital (3)	Intérêts (4)	Total (5)
		S/O			
TOTAL					

(*) L'expression « engagements non échus » réfère à la somme des versements futurs en capital et intérêts sur la partie de la dette à long terme qui est applicable aux immeubles industriels municipaux.

Municipalité VILLE D'IBERVILLE ANNEXE N-5

(Nom officiel)

5 3 1 8
CODE GÉOGR.

0 4 7

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
RECETTES REPORTÉES

AU 31 DÉCEMBRE 1987

A - ENGAGEMENTS NON ÉCHUS AU 31 DÉCEMBRE 1987 (total de la colonne 5 de l'annexe N-4)	(A)	1	
B - RECETTES DISPONIBLES POUR LE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS			
Recettes reportées au 1er janvier 1987, provenant de cessions d'immeubles industriels municipaux		2	
Plus:			
Cessions en 1987			
ventes au comptant[1] S/O		3	
versements échus sur ventes à crédit[2]		4	
intérêts sur ventes à crédit		5	
Total partiel		6	
Moins:			
Recettes affectées au paiement des engagements échus en 1987, telles qu'établies à la ligne 15 ci-dessous		7	
Recettes disponibles au 31 décembre 1987[3]	(B)	8	
C - RECETTES REPORTÉES AU 31 DÉCEMBRE 1987			
Le moindre de A ou B	(C)	9	(*)

Calcul des recettes affectées au paiement des engagements échus en 1987:

Service de la dette relatif aux immeubles industriels municipaux pour 1987		10	321 706
Moins:			
Taxe spéciale levée en 1987	.....	11	
Recettes de location d'immeubles industriels municipaux en 1987, déduction faite des coûts d'administration et d'entretien		12	
ligne 11 + ligne 12		13	
Total des engagements échus et non autrement compensés en 1987		14	321 706
Recettes à reporter à la ligne 7:			
Le moindre du montant à la ligne 14 et du montant à la ligne 6		15	

(1) Doit égaler le total de la colonne 6 de l'annexe N-2.
(2) Doit égaler le total de la colonne 6 de l'annexe N-3.
(3) Tout excédent de B sur C de même que le montant inscrit à la ligne 7 sont des recettes de l'exercice et doivent être portés à l'état des recettes et dépenses, au poste « cessions d'actifs immobilisés — immeubles industriels municipaux » à la page 10.

* Ce montant doit paraître au bilan du fonds d'administration, au poste « recettes reportées — cessions d'actifs immobilisés — immeubles industriels municipaux », page 18, ligne 13.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

...unicipalité VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

(Loi sur les cités et villes, art. 108.2, par. 2°; Code municipal du Québec, art. 966.2, par. 2°)

Aux membres du conseil,

Conformément à l'article 108.2, paragraphe 2e, de la Loi sur les Cités et Villes, nous avons vérifié le calcul du taux global de taxation de la "Ville d'Iberville" pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987 établi conformément aux règlements adoptés en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale. Notre vérification a été effectuée selon les normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugé nécessaire dans les circonstances.

A notre avis, le calcul du taux global de taxation de la "Ville d'Iberville" pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987 est établi conformément aux règlements précités.

NOM DU VÉRIFICATEUR: BOILEAU, HEBERT, TETREAULT, c.a.

DATE: 88-04-13

Boileau, Hébert, Tétreault, ca
SIGNATURE

Municipalité VILLE D'IBERVILLE
(Nom officiel)

CODE GEOG. 5 3 1 8
0 5 0

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1987

A) RECETTES ADMISSIBLES

Total des recettes inscrit à l'état des recettes et dépenses, à la ligne 11 de la page 8		1 3 739 069
(voir *exclusions* à la page suivante)		
Ajouter:		
Remboursements de taxes d'exercices antérieurs[1] [2], si déduits des taxes de 1987	2 3 582	
total partiel		3 3 742 651
Déduire:		
1) Taxes imposées pour un exercice antérieur et levées en 1987[1] [2]	4 22 658	
2) Taxes exclues en vertu de la règlementation[3]		
— taxes d'affaires inscrites aux lignes 8 et 9 de l'état des recettes et dépenses, page 8	5 150 933	
— taxes foncières spéciales imposées en vertu de l'article 553*	6	
— taxes foncières imposées en vertu du premier alinéa de l'article 208* au locataire ou occupant d'un immeuble appartenant au gouvernement du Canada, à une entreprise de celui-ci, au gouvernement du Québec ou à la Société immobilière du Québec	7	
— compensations pour services municipaux imposées en vertu de l'article 205* aux propriétaires de certains immeubles non imposables	8 2 987	
— compensations pour services municipaux imposées en vertu de l'article 231* au propriétaire ou à l'occupant d'une roulotte	9	
— compensations pour services municipaux à l'égard d'un immeuble non imposable visé au paragraphe 1 ou 2.1 de l'article 204*[4]	10	
— compensations pour services municipaux à l'égard d'un immeuble non imposable visé au paragraphe 1.1 de l'article 204*[5]	11	
3) Partie des taxes qui fait l'objet d'un crédit:		
— distribution de surplus aux contribuables	12	
— prime ou subvention versée aux contribuables	13	
— tout autre crédit de taxes, à l'exclusion de l'escompte accordé en vertu des articles 481, LCV[6] et 1007, CM[7]	14	15 176 578
Montant des recettes admissibles aux fins de calcul du taux global de taxation		16 3 566 073

(suite à la page suivante)

(1) Il s'agit des taxes autres que des taxes d'affaires.
(2) Y compris les taxes levées en vertu de l'article 213* et du paragraphe 1 de l'article 219*.
(3) Règlement sur la participation gouvernementale au financement des corporations municipales.
(4) Immeubles du gouvernement du Québec, de la Société immobilière du Québec et de la Société de la Place des Arts de Montréal.
(5) Immeubles du gouvernement du Canada et de ses entreprises.
(6) Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).
(7) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).
* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1)

Municipalité VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel)

CODE GÉOG. 5 3 1 8 / 0 5 1

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

(suite) EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1987

B) EVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

		Augmentation	Diminution	
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1986[1]	1			125 523 400
Ajouter ou déduire les modifications au rôle prenant effet le 1er janvier 1987:				
— Modifications apportées avant le 1er janvier 1987	2	2 059 900	3 (55 400)	
Variation nette (ligne 2 moins ligne 3)	4			2 004 500
— Modifications rétroactives au 1er janvier 1987 et apportées avant la préparation du rapport financier 1987	5	939 800	6 (138 300)	
Variation nette (ligne 5 moins ligne 6)	7			801 500
Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 1987 (doit correspondre au montant inscrit à la ligne 1 de la page 52 du rapport financier)	8			128 329 400

C) CALCUL DU TAUX GLOBAL

Montant de recettes inscrit à la ligne 16 de la section A, page 50	9	3 566 073
Montant d'évaluation inscrit à la ligne 8 de la section B ci-dessus	10	128 329 400
Taux global de taxation de 1987 (ligne 9 ÷ ligne 10 × 100 $)	11	2,7 7 8 8 / 100 $[2]

EXCLUSIONS

Le montant inscrit à la ligne 11 de la page 8 de l'état des recettes et dépenses ne doit comprendre aucune des recettes décrites ci-dessous (la municipalité doit indiquer si chacune des recettes a été effectivement exclue, le cas échéant):

		Exclu	S.O.
1) Paiements tenant lieu de taxes			
— sommes provenant du gouvernement du Québec en vertu des articles 210, 230*, 254* et 259**	1	X	
— sommes tenant lieu de taxes foncières provenant du gouvernement du Canada en vertu de la Loi de 1980 sur les subventions aux municipalités (S.C. 29E11, c. 37)	2		X
— sommes tenant lieu de taxes foncières et d'affaires provenant des entreprises du gouvernement du Canada	3		X
2) Autres recettes apparentées aux taxes			
*— sommes provenant de propriétaires de certains immeubles non imposables en vertu de l'article 206**	4		X
— sommes provenant de services rendus non reliés à un règlement d'imposition	5	X	
— sommes reçues en vertu des articles 433, LCV[3] et 562, deuxième alinéa, CM[4]	6		X
— permis imposés en vertu de l'article 231 au propriétaire ou à l'occupant d'une roulotte*	7		X
— sommes provenant des contribuables d'une autre municipalité pour couvrir le coût de certains services	8	X	
— partie des taxes foncières sur la valeur, qui fait l'objet d'un crédit accordé à certaines catégories de contribuables en vertu des articles 542.3, LCV[3] et 1010, CM[4]	9		X

(1) Par exception, la date limite pour le dépôt du rôle peut être différente en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale.
(2) Taux arrondi à la 4e décimale près.
(3) Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).
(4) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).
* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1)

Muni[illegible]alité: VILLE D'IBERVILLE | 5 3 1 8 | 0 5 2
(Nom officiel) CODE GÉOGR

ÉVALUATION ET POPULATION

SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE AU 1er JANVIER 1987(1)

Immeubles imposables			
Total de l'évaluation des immeubles imposables	1		128 329 400
Immeubles non imposables			
Immeubles exemptés en vertu de l'article 204*			
Gouvernement du Canada et ses entreprises	2		
Gouvernement du Québec			
Immeubles visés par le 1er alinéa de l'article 255*	3		
Autres immeubles(2)	4		
Réseau des affaires sociales	5	2 393 000	
Cégeps et universités	6		
Écoles primaires et secondaires	7	14 226 800	
Autres immeubles	8		
Autres immeubles non imposables			
Fermes, partie non imposable	9		
Gouvernements étrangers et organismes internationaux visés à l'article 210*	10	10 073 700	
Immeubles visés par le 1er alinéa de l'article 208*	11		
Autres immeubles	12		
Total de l'évaluation des immeubles non imposables	13		26 693 500
Total du rôle d'évaluation foncière au 1er janvier 1987	14		155 022 900
Facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière(3)	15		1,27

SOMMAIRE DU RÔLE DE LA VALEUR LOCATIVE AU 1er JANVIER 1987(4)

Places d'affaires imposables				
occupées	16	1 719 070		
inoccupées	17		18	1 719 070
Places d'affaires non imposables				
visées par le 1er alinéa de l'article 255*	19			
autres	20		21	
Total du rôle de la valeur locative au 1er janvier 1987	22			1 719 070
Facteur comparatif du rôle de la valeur locative(3)	23			1,37

(1) Il s'agit du rôle qui a servi de base à l'imposition des taxes de 1987, c'est-à-dire celui déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1986, et mis à jour au 1er janvier 1987 en tenant compte des modifications rétroactives à cette date apportées au rôle avant la préparation du rapport financier (par exception, la date de dépôt peut être différente en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale).
(2) Il s'agit des immeubles exclus de la catégorie visée au 1er alinéa de l'article 255* selon l'article 2 du Règlement adopté en vertu du paragraphe 2b de l'article 262*.
(3) Il s'agit du facteur comparatif mentionné à l'article 264*.
(4) Il s'agit du rôle aux fins d'imposition de la taxe d'affaires de 1987 et des paiements tenant lieu de cette taxe.
(*) Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. F-2.1.
Important: Avant de remplir cette feuille, consulter le « Guide du rapport financier et du cahier de prévisions budgétaires » concernant la définition des catégories d'immeubles.

Municipalité VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel)

CODE GÉOGR. 5 3 1 8 | 0 5 3

ÉVALUATION ET POPULATION (suite)

EVALUATION FONCIERE DES TERRAINS VAGUES AU 1er JANVIER 1987*

Terrains vagues imposables	1	1 315 400
Terrains vagues non imposables		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	2	
Gouvernement du Québec	3	69 500
Total de l'évaluation foncière des terrains vagues au 1er janvier 1987	4	1 384 900

POPULATION

Population permanente	5	8 700
Population saisonnière	6	
Nombre d'unités de logement	7	3 336

(*) Il s'agit des terrains vagues pouvant être assujettis, en vertu de l'article 486 de la Loi sur les cités et villes et de l'article 990 du Code municipal du Québec, à une surtaxe sur les terrains vagues desservis ou, dans le cas d'une municipalité faisant partie de la Communauté urbaine de Montréal, sur les terrains vagues desservis ou pas. Ces données sont déjà comprises au sommaire du rôle d'évaluation foncière, à la page 52.

Municipalite VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel)

5	3	1	8		0	5	4

CODE GEOGR

RENSEIGNEMENTS SUR LA RICHESSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 1988

IMPORTANT: Ce tableau doit être rempli par toutes les municipalites sans exception.

	Valeur au rôle au 1er janvier 1987(1) — 1	%		Richesse foncière — 2
Évaluation des immeubles imposables(2)	128 329 400	100%	1	128 329 400
Évaluation des immeubles non imposables				
Immeubles exemptés en vertu de l'article 204*				
Gouvernement du Canada et ses entreprises(3)(4)	.....	....%	2	.....
Gouvernement du Québec				
Immeubles visés par le 1er alinéa de l'article 255*(5)	.....	100%	3	.....
Réseau des affaires sociales(6)	2 393 000	80%	4	1 914 400
Cégeps et universités(7)	.....	80%	5	.....
Écoles primaires et secondaires(8)	14 226 800	50%	6	7 113 400
Autres immeubles non imposables				
Fermes (partie non imposable)(9)	.....	100%	7	.....
Immeubles visés par le 1er alinéa de l'article 208*(10)	.....	100%	8	.....
Total de la richesse foncière non uniformisée (total des lignes 1 à 8, col. 2)			9	137 357 200
Richesse foncière uniformisée (Ligne 9 × facteur comparatif de 1987 1,27)(11)			10	174 443 644

CERTIFICAT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Guy Corriveau (nom) Trésorier (fonction)

déclare que les renseignements ci-dessus concernant la richesse foncière de la municipalité aux fins de la péréquation de 1988 sont exacts.

Signature _____ Date 88-04-12

(1) Il s'agit du rôle qui a servi de base à l'imposition des taxes de 1987, c'est-à-dire celui déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1986 et mis à jour au 1er janvier 1987, en tenant compte des modifications rétroactives à cette date apportées au rôle avant la préparation du rapport financier.
(2) La valeur au rôle (col. 1) doit correspondre au montant inscrit à la ligne 1 page 52.
(3) La valeur au rôle (col. 1) doit correspondre au montant inscrit à la ligne 2 page 52.
(4) Inscrire dans la colonne 2 la partie d'évaluation à l'égard de laquelle des paiements tenant lieu de taxes sont versés par le gouvernement du Canada ou ses entreprises; cette partie correspond à la proportion décrite au paragraphe 3f de l'article 36 du Règlement sur la participation gouvernementale au financement des corporations municipales, appliquée à l'évaluation non uniformisée des immeubles de ces organismes.
(5) La valeur au rôle (col. 1) doit égaler le montant à la ligne 3 de la page 52.
(6) La valeur au rôle (col. 1) doit correspondre au montant inscrit à la ligne 5 page 52.
(7) La valeur au rôle (col. 1) doit correspondre au montant inscrit à la ligne 6 page 52.
(8) La valeur au rôle (col. 1) doit correspondre au montant inscrit à la ligne 7 page 52.
(9) La valeur au rôle (col. 1) doit correspondre au montant inscrit à la ligne 9 page 52.
(10) La valeur au rôle (col. 1) doit correspondre au montant inscrit à la ligne 11 page 52.
(11) Il s'agit du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière mentionné à l'article 264*.
(*) Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. F-2.1.

Municipalité VILLE D'IBERVILLE

(Nom officiel)

5	3	1	8

CODE GEOGR

0	5	5

TAUX DES TAXES EN VIGUEUR EN 1987

DESCRIPTION	TAUX	MODE D'IMPOSITION	
		CODE*	Si code 8: Préciser
Taxe foncière générale	2,17 $	1	
Répartitions locales		8	Selon règlement
Eau résidentiel et commercial	100,00 $	5	
Eau commercial	0,11 $	6	
Enlèvement et destruction des ordures résidentiel et commercial	60,00 $	5	
Taxe d'affaire sur l'ensemble de la valeur locative	8	7	

* Codes du mode d'imposition: 1- du 100 $ d'évaluation et visant tous les immeubles imposables
2- du 100 $ d'évaluation et visant une partie des immeubles imposables
3- du mètre carré 5- tarif fixe (compensation) 7- % de la valeur locative
4- du mètre linéaire 6- du 1 000 litres 8- autres

On trouvera dans le « Guide du rapport financier et du cahier de prévisions budgétaires » une table de conversion au système métrique.

Municipalité VILLE D'IBERVILLE (Nom officiel) | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GEOGR. | 0 | 5 | 6 |

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS[1]

EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1987

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LA NATURE DE L'ACTIF

CLASSIFICATION DES DÉPENSES		Coûts de construction[2] 1	Acquisition d'actifs déjà existants[3] 2	TOTAL 3
Travaux de génie				
Chemins, rues, trottoirs, éclairage	1	470 619	60 262	530 881
Traitement des eaux	2			
Réseaux d'eau et d'égouts	3	3 291 864		3 291 864
Autres travaux de génie	4	355 619		355 619
Bâtiments				
Édifices administratifs	5	6 740		6 740
Édifices communautaires	6			
Terrains[4]	7		8 713	8 713
Matériel et véhicules	8		21 657	21 657
Ameublement	9		19 380	19 380
Autres	10			
TOTAL	11	4 124 842	110 012	4 234 854

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES MODES DE FINANCEMENT PERMANENT

MODE DE FINANCEMENT PERMANENT		TOTAL 4
Dépenses financées par:		
Recettes du fonds d'administration[5]		
Subventions conditionnelles	12	
Autres recettes	13	217 602
Emprunts à long terme	14	839 824
Subventions en capital[6]	15	
Autres modes de financement permanent[7]	16	332 567
Dépenses à financer à long terme	17	2 844 861
TOTAL	18	(*) 4 234 854

(1) On doit regrouper dans cette annexe toutes les dépenses de l'année relativement à l'acquisition de biens ou l'exécution de travaux en capital, quel que soit leur mode de financement et peu importe qu'elles aient été portées ou non à l'état de l'actif à long terme.

(2) S'ajoutent aux coûts de construction les frais de préparation d'emplacements et les améliorations apportées au terrain, mais non le coût du terrain lui-même. Ces coûts se rapportent à la fois aux nouvelles constructions et aux rénovations en vue d'accroître la capacité de production, la productivité ou la vie utile d'actifs déjà existants.

(3) Dans le cas d'un terrain, on n'y inscrit que le coût d'acquisition proprement dit; les frais de préparation d'emplacement et les améliorations apportées au terrain doivent figurer dans la colonne « coûts de construction ».

(4) Il s'agit de tous les terrains sauf ceux utilisés pour les chemins et rues, les parcs publics, les terrains de jeux, les parcs de stationnement et les dépotoirs; ceux-ci appartiennent à la catégorie des travaux de génie.

(5) Il s'agit des dépenses en immobilisations financées directement par le fonds d'administration ou par des contributions de ce fonds au fonds des règlements d'emprunt. On doit indiquer séparément à la ligne 12, s'il y a lieu, la partie du financement par le fonds d'administration qui provient de subventions conditionnelles.

(6) Il s'agit du montant de dépenses en immobilisations financé par des subventions applicables directement au financement permanent de règlements d'emprunt.

(7) Ceci comprend notamment les dépenses en immobilisations financées par les contributions de promoteurs, le fonds de roulement et le fonds d'administration du réseau municipal d'électricité.

(*) Doit égaler le montant à la ligne 11.

Municipalité VILLE D'IBERVILLE | 5 3 1 8 | 0 5 7
(Nom officiel) CODE GEOGR

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DECEMBRE 1987

(à remplir par le trésorier)

1. À quelle date a été déposé au conseil le rapport financier dressé sur le formulaire fourni par le ministre des Affaires municipales, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1987?

		AN	MS	JR
1				

2. Le vérificateur a-t-il été nommé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1988?

		OUI	NON	S.O.
2		X		

Si oui, indiquer les nom et adresse

Nom BOILEAU, LUSSIER, HEBERT, TETREAULT, c.a.

Adresse 580, boul. du Séminaire

St-Jean-sur-Richelieu (Québec)

3. Quels fonds spéciaux la municipalité maintient-elle?

a) Fonds de roulement*	3	X		
b) Fonds d'amortissement	4		X	
c) Fonds d'administration du réseau d'électricité	5		X	
d) Autres (préciser)				
Fonds de subventions	6	X		
	7			
	8			
	9			
	10			

* Si oui, indiquer le capital autorisé: _____ $

4. Les engagements et les passifs éventuels ont-ils été divulgués dans les états financiers?

a) Congés de maladie accumulés	11	X		
b) Déficit actuariel du régime de retraite	12			X
c) Poursuites	13			X
d) Contestations d'évaluation voir note aux Etats Financiers	14	X		
e) Pertes sur change non matérialisées	15			X
f) Autres	16			X

5. Les états financiers ont-ils été préparés par le personnel de la municipalité?

	17	X		

Municipalité ..... VILLE D'IBERVILLE .....
(Nom officiel)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

5 3 1 8 | 0 5 8
CODE GÉOGR

6. La municipalité a-t-elle conclu des ententes(1) intermunicipales? 1 [X] OUI 2 [ ] NON Si oui, indiquer la nature (✓) et remplir.

a) Prestation de services 3 [X]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Municipalité venderesse*	Municipalités clientes*
Protection contre les incendies	88-12-31	Ville d'Iberville	Corporation municipale de la Paroisse de Saint-Athanase d'Iberville Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois. Corporation mun. du Village de St-Grégoire Corporation mun. de la Paroisse de St-Grégoire-Le-Grand

b) Délégation de pouvoir 4 [ ]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Municipalité mandataire*	Municipalités mandantes

c) Régie intermunicipale 5 [ ]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Nom de la régie	Municipalités membres

(1) Toutes les ententes intermunicipales doivent être approuvées par le ministre des Affaires municipales.
(*) Municipalité locale, MRC ou communauté, selon le cas.

Municipalité . VILLE .D'IBERVILLE..... | 5 | 3 | 1 | 8 | CODE GÉOGR | 0 | 5 | 9 |

(Nom officiel)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1987

7. La municipalité a-t-elle conclu des ententes intermunicipales après le 1er janvier 1980 sans l'approbation du ministre des affaires municipales? [X] OUI [ ] NON

Si oui, préciser.

Protection contre les incendies, voir ci-inclus, photocopies de la lettre du Ministère des Affaires Municipales en date du 14 juin 1971 et la résolution numéro 152 en date du 3 mai 1971. L'entente est renouvellée annuellement lors de l'étude du budget avec chacune des municipalités et ça depuis 1971.

8. La municipalité fournit-elle de l'eau directement à des personnes hors de ses limites territoriales? (art. 443, LCV et art. 561, CM*) [X] OUI [ ] NON

Si oui, indiquer la municipalité à laquelle appartiennent ces personnes ainsi que le montant et le traitement comptable de la recette découlant de ce service.

Corporation municipale de la Paroisse de Saint-Athanase d'Iberville.
Le revenu apparaît à la page 9, ligne 4 du présent rapport financier.

9. La municipalité fournit-elle d'autres services directement à des personnes hors de ses limites territoriales? [X] OUI [ ] NON

Si oui, préciser la nature du service, la municipalité à laquelle appartiennent les personnes desservies et en vertu de quel pouvoir la municipalité procède ainsi. Préciser le traitement comptable de la recette qui en découle.

Sur appel téléphonique des bureaux de la Sureté provinciale de Saint-Jean-sur-Richelieu, notre corps policier se rend dans les municipalités environnantes pour y fournir le service exigé et ceci sans pouvoir y retirer un revenu.

(*) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)

Municipalité VILLE D'IBERVILLE

(Nom officiel)

5	3	1	8

CODE GÉOGR

0	6	0

EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1987

10 Existe-t-il des organismes municipaux qui ont bénéficié au cours de l'exercice de contributions ou de transferts de la part de la municipalité (MRC, communauté urbaine, organisme de transport en commun, office municipal d'habitation, etc.)?
Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

☒ OUI ☐ NON

Nom de l'organisme	Nature de la contribution ou du transfert et autres modalités
Office municipal d'habitation d'Iberville	10% du déficit d'opération
M.R.C. du Haut-Richelieu	Quote-part établie selon l'évaluation uniformisée
Conseil Economique du Haut-Richelieu	Quote-part établie selon l'évaluation uniformisée
T.A.P.H.	Etablie au prorata des usagers et accompagnateurs dans chaque municipalité selon leur budget.

11. La municipalité a-t-elle contracté des engagements financiers envers des organismes autres que ceux mentionnés au point précédent (cautionnements, etc.)?
Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

☐ OUI ☒ NON

Nom de l'organisme	Nature de l'engagement et autres modalités

Municipalité VILLE D'IBERVILLE

(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 5 3 1 8 0 6 1

EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1987

12. En tant que membre d'une communauté municipale (1), a quels montants s'établissaient pour la municipalité au 31 décembre 1987.

a) sa quote-part de la dette à long terme de l'organisme?

b) sa quote-part de la valeur actualisée des subventions applicables à la dette à long terme de l'organisme?

Nom de l'organisme		Quote-part de la dette 1	Quote-part de la valeur actualisée des subventions* 2
.....	1	.....	.....
.....	2	.....	.....
.....	3	.....	.....
.....	4		
TOTAL	5		

13. Au 31 décembre 1987, la municipalité avait-elle contracté la totalité des emprunts à long terme approuvés jusqu'à ce jour? ☐ OUI ☒ NON

Si non, remplir le tableau ci-dessous.

RÈGL. NO	Emprunts à long terme approuvés et non entièrement contractés			Subventions relatives à ces emprunts			
	Année d'approbation 1	Emprunt total approuvé 2	Montant non emprunté au 31/12/87 3	Provenance 4	Subvention applicable au montant non emprunté: Versement annuel(2) 5	Nombre d'années 6	Valeur actualisée au 31/12/87* 7
				Voir page 61A			
		TOTAL	6 452 161				55 000

(1) On entend par « communauté municipale » une communauté urbaine ou régionale, une M.R.C., une régie intermunicipale, une commission, société ou corporation municipale ou intermunicipale de transport ou un conseil intermunicipal de transport.
(2) On doit inscrire directement dans la colonne 7 le montant d'une subvention payable en un seul versement.
(*) Pour le calcul de la valeur actualisée d'une subvention, voir l'annexe L et consulter le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires ».

Municipalité.....VILLE D'IBERVILLE..... | 5 | 3 | 1 | 8 | | 0 | 6 | 1 | A |
code géogr.

RÈGL. NO	Emprunts à long terme approuvés et non entièrement contractés			Subventions relatives à ces emprunts			
	Année d'approbation 1	Emprunt total approuvé 2	Montant non emprunté au 31/12/87 3	Provenance 4	Subvention applicable au montant non emprunté		
					Versement annuel[20] 5	Nombre d'années 6	Valeur actualisée au 31/12/87* 7
666-005	1987	15 700	15 700				
706-009	1986	160 500	102 700				
706-010	1986	46 000	46 000				
706-011	1986	69 000	69 000				
706-012	1987	32 000	25 000				
706-013	1987	1 524 000	1 524 000				
706-014	1987	390 000	318 500				
715-007	1986	42 000	1 600				
715-011	1986	115 000	34 800	Ministère des Transports			25 000
715-013	1986	1 050 000	142 000				
715-014	1987	40 000	40 000				
715-015	1987	33 400	33 400				
715-016	1987	319 461	319 461				
715-017	1987	115 000	115 000				
715-018	1987	83 000	83 000	Minsitère des Transports			30 000
716-005	1987	127 000	80 400				
801-006	1985	150 000	46 100				
801-007	1986	150 000	87 800				
812-001	1987	64 500	64 500				
812-002	1987	855 500	855 500				
812-003	1987	1 261 000	1 261 000				
812-004	1987	67 000	67 000				
812-005	1987	525 000	525 000				
812-006	1987	12 100	12 100				
812-006-02	1987	99 900	99 900				
812-006-03	1987	439 000	439 000				
812-006-04	1987	16 000	16 000				
812-006-05	1987	27 700	27 700				
TOTAL			6 452 161				55 000

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
HÔTEL DU GOUVERNEMENT QUÉBEC

75222

Québec, le 14 juin 1971.

Monsieur André L. Fréchette, sec.-trés.,
Hôtel de ville,
Ville d'Iberville,
Iberville, P.Q.

RE: Résolution no 152 -
3 mai 1971 -

Monsieur,

La Direction générale de la prévention des incendies nous a transmis certains documents, notamment une résolution de votre conseil municipal en date du 3 mai 1971, le tout concernant la protection contre les incendies fournie par votre municipalité à certaines municipalités environnantes.

Cette résolution demande l'approbation de ces documents par le ministre des Affaires municipales en vertu de l'article 5 de la Loi de l'entraide municipale contre les incendies (chapitre 189, S.R.Q. 1964).

Après étude, nous croyons cependant que ces documents n'établissent pas ce qu'on appelle un tarif de location au sens de l'article 5 de cette loi, puisqu'ils prévoient le paiement d'un montant forfétaire, différent pour chaque municipalité, pour la protection que leur accordera en 1971 le service des incendies de votre municipalité, plutôt qu'un tarif à l'heure, qui serait le même pour toutes ces municipalités.

Nous sommes en conséquence d'avis que le ministre des Affaires municipales n'a pas à donner d'approbation à ces documents en vertu de l'article 5 de la Loi de l'entraide municipale contre les incendies.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

F. Mathieu

François Mathieu
Directeur du Contentieux

[illegible] LE
16 [illegible] 1971
[illegible] CONSEIL
MAIRE

Mise en Commun Incendie

PYV/pt

PROVINCE DE QUÉBEC.
VILLE D'IBERVILLE.

Extrait du procès-verbal de la séance générale du Conseil Municipal de la Ville d'Iberville, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 3 mai 1971, à 20:00 heures, conformément aux dispositions de la Charte de cette Ville, 7 Edouard VII, chapitre 72 et amendements et à la Loi des Cités et Villes du Québec.

Proposé par M. Lucien Beaudin

Appuyé par M. Jacques Messier.

Résolution no 152

Il est résolu à l'unanimité comme suit:

ATTENDU que la mise en commun des services d'incendies ne s'est pas encore réalisée;

ATTENDU que les municipalités concernées voulaient connaître le pourcentage de subvention gouvernementale qui serait versé, afin d'adhérer à la mise en commun;

ATTENDU qu'au 1er janvier 1971, les études des Ministères n'étaient pas encore complétées et que les municipalités étaient d'accord, par résolution de leur conseil respectif, de se faire protéger contre les incendies par la Ville d'Iberville à pn prix ferme pour l'année 1971;

VU l'article 5 du chapitre 189 des Status Refondus du Québec 1964, concernant la Loi de l'Entraide Municipale contre les incendies;

1o- Que demande soit transmise à l'Honorable Ministre des Affaires Municipales, pour approbation de la convention avec lesdites municipalités;

2o- Que copie de cette résolution soit transmise à la Direction Générale de la Protection des Incendies du Québec.

Certifié,
Copie conforme,
Ce 7ième jour du mois de mai 1971.

Le secrétaire-trésorier,

André L. Fréchette.